

DANS TOUS LES S1

(Lycées, Collèges, CIO)

ON VOTE du 30 Janvier au 14 Février

Pour la CA du S3, le Bureau du S2, le rapport d'activité du S3, le rapport d'activité national (S4), le rapport financier national (S4).

Transmission des résultats

Retour au S3 des P.V. récapitulatifs et des listes d'émargement :

Jeudi 8 mars dernier délai

à SNES S3 Versailles 3 rue Guy Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL

ou faxés au 01.41.24.80.62

Documents de référence pour l'organisation du vote

1. textes et listes en présence, rapport d'activité : **SnesVersailles 2**, envoyé à tous les syndiqués vers le 26 janvier , un exemplaire envoyé à chaque S1 (dans **SnesVersaillesInfos 15**), également disponible sur le site rubrique publication, les S2 ont des exemplaires supplémentaires.
2. organisation du vote **SnesVersailles Infos 15**, parti aux S1 le 25 janvier , disponible sur site (Vie du Snes, lien élections internes) calendrier et consignes d'organisation du vote , PV récapitulatif

3. Liste d'Emargement au Verso

liste des Electeurs (syndiqués à jour et à jour futur à la date du 26 janvier)

doit être émargée par chaque votant

retour après le dépouillement du S1 au S3

avec le PV récapitulatif

- si des collègues syndiqués ne figurent pas sur cette liste, ajout manuscrit possible sous la responsabilité du S1 , ne pas oublier de nous transmettre les cotisations avant le 8 mars
- s'il s'agit de collègues dont les cotisations auraient déjà été transmises précédemment , contacter le secteur trésorerie du S3 tresor@versailles.snes.edu
- de même sur tout doute ou problème d'enregistrement de cotisation